



Grand Conseil
Secrétariat général
Place du Château 6
1014 Lausanne

LISTE DES OBJETS ET DES COMMISSIONS NOMMEES N° 9 – AVRIL 2013 (Année 2012 – 2013)

DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

1. (62) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à adhérer à la Convention du 5 octobre 2012 portant révision du concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité

Commission thématique des affaires extérieures

Séance : Mardi 28 mai 2013, de 17h15 à 18h15, Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

2. (58) Exposé des motifs et projet de loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil
 - sur le postulat Philippe Ducommun et consorts "Mise en oeuvre d'une loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles,
 - sur le postulat Olivier Forel et consorts demandant un rapport sur la politique culturelle alternative et non subventionnée dans le canton, et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Papilloud "Les gens l'appellent l'idole des jeunes (il en est même qui l'envient)"
3. (59) Exposé des motifs et projets de lois sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) et modifiant
 - la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS),
 - la loi sur la presse (LPresse) et

Rapport du Conseil d'Etat sur le postulat du Groupe radical et consorts "Pour un plan directeur de la muséographie dans le Canton de Vaud (08_POS_044)

Commission N° 13_054

Présidente : Christine Chevalley (PLR),

PLR : Marc-Olivier Buffat, Maurice Neyroud, Philippe Vuillemin, Christelle Luisier Brodard,

SOC : Myriam Romano-Malagrifa, Rebecca Ruiz, Daniel Trolliet, Annick Vuarnoz,

UDC : Marc-André Bory, Philippe Ducommun,

VER : Olivier Mayor, Jean-Yves Pidoux,

V'I : Martine Meldem,

AdC : Jérôme Christen.

Séance : Jeudi 6 juin 2013, de 9h00 à 12h00, Salle de conférences 55 du DFJC, Rue de la Barre 8, à Lausanne

4. (13_POS_027) Postulat Jacques-André Haury demandant un rapport sur les missions confiées par le Conseil d'Etat à l'UNIL en matière de formation médicale

Commission N° 13_055

Président : Jean-Luc Chollet (UDC),
PLR : Christa Calpini, Serge Melly, Jacques Perrin,
SOC : Catherine Aellen, Filip Uffer,
UDC : François Brélaz,
VER : Cédric Pillonel,
V'I : Jacques-André Haury.

Séance : Jeudi 6 juin 2013, de 13h30 à 15h30, Salle de conférences 55 du DFJC, Rue de la Barre 8, à Lausanne

5. (13_POS_028) Postulat Jacques Neiryck relatif à la HEP - garantir la qualité de l'enseignement, améliorer le statut des étudiants, faire des économies par l'élimination d'un double emploi

Commission N° 13_056

Présidente : Anne Baehler Bech (VER),
PLR : Rémy Jaquier, Daniel Meienberger,
SOC : Hugues Gander, Claude Schwab,
UDC : Alice Glauser,
VER : Jean-Marc Nicolet,
V'I : Jacques-André Haury,
AdC : Jacques Neiryck.

Séance : Vendredi 21 juin 2013, de 14h00 à 16h00, Salle de conférences 55 du DFJC, Rue de la Barre 8, à Lausanne

DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

6. (56) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Catherine Labouchère intitulé Travail précédant l'aide sociale, une mesure adéquate pour notre canton

Commission N° 13_057

Président : Nicolas Rochat Fernandez (SOC),
PLR : Mathieu Blanc, Jean-François Cachin, François Debluë, Catherine Labouchère,
SOC : Claire Attinger Doepper, Delphine Probst-Haessig,
UDC : Marc-André Bory, Jean-Luc Chollet,
VER : Sylvie Podio, Michel Collet.

Séance : Vendredi 31 mai 2013, de 9h00 à 10h15, Salle Guisan, Bâtiment administratif de la Pontaise, à Lausanne

7. (63) Exposé des motifs et projet de décrets autorisant le Conseil d'Etat à transférer la garantie de l'Etat pour l'emprunt contracté par :
- la Fondation de l'Hôpital du district de Lavaux, afin de financer les travaux de rénovation de l'Hôpital de Lavaux, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - la Fondation de l'Asile des aveugles afin de financer la transformation et la rénovation, de l'Hôpital ophtalmique, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - l'Association de l'Hôpital de zone de Nyon afin de financer la transformation de l'Hôpital de zone de Nyon, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - la Fondation du Levant afin de financer la construction de deux bâtiments destinés à regrouper et développer les activités de la Fondation du Levant, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - l'Association d'hôpitaux de la zone hospitalière VII afin de financer des travaux d'entretien à l'Hôpital de Payerne, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - l'Association d'hôpitaux de la zone hospitalière VII afin de financer la transformation et l'agrandissement de l'Hôpital de zone de Payerne, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - l'Association Ensemble hospitalier de la Côte (EHC) afin de financer les emprunts garantis précédemment en faveur de l'ancien Hôpital de zone de Morges, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - l'Association du Centre de soins et de santé communautaire du balcon du Jura vaudois afin de financer les emprunts garantis précédemment en faveur de l'hôpital de Sainte-Croix, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - l'Association de l'Hôpital du Chablais afin de financer les emprunts garantis précédemment en faveur de l'Hôpital d'Aigle, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - la Fondation Mont Riant afin de financer les concours et les études d'un nouvel EMS dans le cadre du programme PIMEMS, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - l'Association de l'Hôpital de Nyon afin de financer les travaux urgents de maintenance, de restructuration et d'agrandissement à l'Hôpital de Nyon, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - les eHnv - Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois afin de financer les travaux urgents de maintenance, de restructuration et d'agrandissement à l'Hôpital d'Yverdon les Bains, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - l'Ensemble hospitalier de la Côte (EHC) afin de financer les travaux d'extension et de réaménagement ainsi que de maintenance à l'Hôpital de Morges, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - la Fondation Silo afin de financer les travaux d'extension et de transformation de la Fondation Silo pour l'établissement médico-social (EMS) privé reconnu d'intérêt public Silo à Echichens, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - la Fondation des Hôpitaux de la Riviera afin de financer les travaux urgents de maintenance et de restructuration à l'Hôpital de Montreux, à l'Hôpital du Samaritain à Vevey et à l'Hôpital de Mottex à Blonay, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
 - les eHnv - Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois afin de financer les emprunts garantis précédemment en faveur du "Centre hospitalier Yverdon - Chamblon (CHYC)" et du "Réseau de soins hospitaliers St-Loup, Orbe, La Vallée (resHo)", en cas de changement du débiteur
 - la Fondation des Hôpitaux de la Riviera afin de financer les emprunts garantis précédemment en faveur de l'ancien Hôpital du Samaritain à Vevey, en cas de changement du débiteur de l'emprunt

- l'Association La Paix du Soir afin de financer la construction du nouvel EMS La Paix du Soir au Mont-sur-Lausanne, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
- l'Association EMS Clair Vully afin de financer la construction du nouvel EMS Clair Vully à Salavaux, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
- la Fondation Contesse afin de financer la construction du nouvel EMS Contesse à Croy, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
- la Fondation de l'Orme afin de financer la construction du nouvel EMS de l'Orme II à Lausanne, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
- la Fondation Donatella Mauri afin de financer la construction du nouvel EMS Donatella Mauri à Romanel-sur-Lausanne, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
- la Fondation La Primerose, établissement sanitaire reconnu d'intérêt public, pour financer l'acquisition de deux parts de propriété par étages destinées à accueillir le nouvel établissement médico-social de la Vernie à Crissier, en cas de changement du débiteur de l'emprunt
- la Fondation Plein Soleil afin de financer la 1ère étape de construction de son nouveau bâtiment pour héberger des handicapés physiques atteints de maladies neurologiques
- la Fondation Bois-Gentil afin de financer la construction du nouvel EMS Bois-Gentil 2 à Lausanne, en cas de changement du débiteur de l'emprunt

Commission des finances

Séance : Jeudi 13 juin 2013, de 18h00 à 19h30, Maison de l'Elysée, Av. de l'Elysée 16, à Lausanne

DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES

8. (60) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 11 décembre 1990 sur les transports publics et

Projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit cadre de CHF 13'300'000.- pour financer des subventions aux communes portant sur les mesures en faveur des deux-roues figurant en liste A des projets d'agglomération et

Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil

- sur le postulat Pierre Zwahlen : pour la promotion de l'usage du vélo dans le canton, nouveau tour de roue en faveur du développement durable
- sur le postulat Alexis Bally : des bâtiments accueillants pour les vélos
- sur la motion Grégory Devaud et consorts : pour des bandes ou des pistes cyclables lors de toute nouvelle construction, réfection et correction de routes cantonales
- sur la motion Alexis Bally : que faire pour que la mobilité douce se développe vraiment
- sur le postulat Marc-Olivier Buffat : pour une vision politique claire en matière de soutien et de subventionnement en faveur de la Compagnie générale de navigation sur le Léman
- sur le postulat Frédéric Haenni : pour une réforme globale et cohérente du financement des transports lacustres de nos différents lacs

Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité
(+ Alexis Bally, Grégory Devaud, Marc-Olivier Buffat)

Séance : Jeudi 23 mai 2013, de 14h00 à 17h00, Salle de conférences P001, Rue des Deux-Marchés, à Lausanne

GRAND CONSEIL

9. (GC 056) Exposé des motifs et projet de loi du Grand Conseil modifiant la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 et

Rapport du Grand Conseil sur la motion François Brélaz et consorts proposant de définir clairement la notion de groupe politique dans la Loi sur le Grand Conseil

10. (GC 057) Exposé des motifs et projet de loi du Grand Conseil modifiant la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 et

Rapport du Grand Conseil sur la motion Frédéric Grognuz au nom de la Commission des finances proposant une modification de l'article 56a de la loi sur le Grand Conseil

Commission thématique de la modernisation du parlement (+ François Brélaz, Frédéric Grognuz)

Séance : Mardi 4 juin 2013, de 7h30 à 9h15, Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne

Les dates mentionnées ci-dessus vous seront confirmées par convocation.



Lausanne, le 2 mai 2013.

Secrétariat général du Grand Conseil

Copies :

- à M^{mes} et MM. les Conseillers d'Etat
- à M. le Chancelier d'Etat
- à M^{me} et MM. les Secrétaires généraux
- aux secrétariats des groupes politiques.